



BLAISE Philippe- 3 passage de la coste-12510 OLEMPS -Tél : 05 81 19 70 00-Port : 06 84 57 64 70 –e-mail : karate.cd12@neuf.fr

CHALLENGE du CONSEIL DEPARTEMENTAL de l'AVEYRON

COMBATS 2017-2018

POUSSINS à SENIORS



Dimanche 10 Décembre 2017

- RODEZ -

DOJO MUNICIPAL (à côté de la piscine)

Contrôles Poussins-Pupilles-Benjamins à 13h30

Contrôles Minimes-Cadets-Juniors-Seniors à 15h

INFORMATIONS -REGLEMENT
(Veuillez en prendre connaissance)

Le Comité Départemental de Karaté de l'Aveyron organise le Challenge du Conseil Général de l'Aveyron Combats 2017-2018.

Cette compétition est ouverte aux catégories **POUSSINS à SENIORS (masculins et féminines) en individuels, ayant au moins 2 années de licences.**

ATTENTION !

Le passeport sportif doit être impérativement détenu, à jour et présenté le jour de la compétition. (Rouge ou bleu pour PPB, bleu pour MCJ)

Veillez informer vos compétiteurs que le département refusera tous ceux qui se présenteront sans passeport. Il n'y aura aucune discussion possible.

Carte d'identité obligatoire pour les seniors. Carte d'identité ou bien justificatif de domiciliation en France pour les catégories junior, cadet et minime.

Le but de cette coupe est de faire découvrir à des karatékas la compétition combats sans enjeux spécifiques, dans un esprit sportif, de formation des combattants (niveau technique, mental, maîtrise) et des équipes arbitrales. Pour les plus gradés (marrons et noires), cette compétition permet de continuer sa formation en vue des passages de grades et des futurs championnats.
Pour les karatékas en cours d'examen de ceinture noire, cette compétition officielle permettra d'obtenir des points UV pour les passages de grades voie compétition.
Veillez en informer les responsables lors de la présentation à votre inscription.

La réglementation concernant la durée, le comptage des points et pénalités se fera comme dans le règlement fédéral (FFKDA).

La vérification des pesées se fera avec une tolérance de 1kg par rapport aux poids indiqués sur les inscriptions.

Les protections et équipements obligatoires pour les catégories Poussin(e)s, Pupilles, Benjamin(e)s seront:

Gants rouge et bleu / Protèges-pieds rouge et bleu / Casques rouge et bleu / Protège tibia / Plastron rouge et bleu / Coquilles (garçons) / Protège dent (adapté en cas appareil dentaire).

Les protections et équipements obligatoires pour les catégories Minimes à Seniors seront:

Gants rouge et bleu / Protèges-pieds rouge et bleu / Protège-tibia / Protège-dents / Coquilles (garçons) / Protèges-seins (filles) / Plastron réversible en catégorie minimes.

Conformément à la réglementation, les bracelets, boucles d'oreilles, chaînes et bijoux (percings, bagues, etc..) sont interdits.

Un superviseur, désigné par le président du C.D. pour le jour de cette compétition, aura comme tâche essentielle de contrôler tout manquement à la réglementation (contacts, tenue vestimentaire, attitude sportive, comportement de l'arbitrage). Il sera en droit, en concertation avec le responsable de l'arbitrage et le président du CD, d'intervenir dans le déroulement de la compétition pour recadrer et si nécessaire interrompre la compétition.

RECOMPENSES

Les récompenses seront:

1 médaille aux 3 premiers (1 seule place d 3^{ème}) de chaque catégorie.

1 diplôme à chaque compétiteur.

1 coupe au club ayant le plus grand nombre de points (or= 10 points, argent= 5 points et bronze= 3 points).

(si égalité de points, un combat supplémentaire dans une catégorie où sont représentés les 2 clubs tirée au sort les départagera).

INSCRIPTION EN LIGNE

Le jour de la compétition, contrôle des passeports sportifs.

Avant le 5 Décembre 2017



Alexandre CAMBOULIVES
Responsable de la commission sportive

karate.cd12@neuf.fr
alex.camboulives@wanadoo.fr
06-22-62-81-42

*Comité Départemental de Karaté
et Disciplines Associées de l'Aveyron
3 passage de la Coste 12510 Olemps*